



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 2 juillet 2025
Convocation du : 25 juin 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'an deux mille vingt cinq, le deux juillet à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Sylvie GUSTIN pouvoir à Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Catherine DE PARIS, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Céline LEROUX, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Valérie PRINGUEZ pouvoir à Laurent DERONNE, Dominique BAILLEUL pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Carole CASIER pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Désiré BAILLON pouvoir à Michel PLOUY, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE pouvoir à Benjamin TISON-BEERNAERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique NAEYE

DE25_095

**PERSONNEL COMMUNAL
RÉORGANISATION HORAIRES - EFFECTIFS
DIRECTION DE LA CULTURE ET TOURISME**

Autorisation - Approbation

Comme chaque année, la rentrée scolaire va entraîner un certain nombre de modifications dans la répartition des horaires des agents municipaux au sein de l'école de musique, de l'école d'art et de danse.

En ce qui concerne la rentrée 2025-2026, il est proposé les modifications suivantes :

PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Enseignement Piano :

- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires
- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires
- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires
- Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 18 heures hebdomadaires

Enseignement Tuba :

- Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 2 heures hebdomadaires

Enseignement formation musicale et violoncelle :

- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 6 heures 30 hebdomadaires (formation musicale)
- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 8 heures hebdomadaires (formation musicale)
- Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires (violoncelle)
- Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 15 heures 30 hebdomadaires (formation musicale/violoncelle)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De valider les modifications ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Véronique NAEYE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS